

A. THEOBALD S.A.

Société Anonyme au capital de 788 800 €
Siège social : 4 Allée du Parc aux Boeufs
77200 Torcy
652 020 637 RCS Meaux

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JUIN 2025**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 1 699 997,86 € de la manière suivante :

Le bénéfice de l'exercice 1 699 997,86 €

Est affecté

A titre de dividendes aux actionnaires pour un montant de 1 498 720,00 €
Soit 38 € par action (39 440 actions)

Au compte « autres réserves » pour le solde de 201 277,89 €

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 380 €, la différence étant non éligibles à l'abattement de 40 %.

Le paiement des dividendes interviendra sur décision du président.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2023 : 1 143 760 € (dont 290 € éligible à la réfaction de 40%)

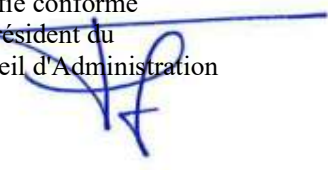
Exercice clos le 31 décembre 2022 : 1 084 600 € (dont 275 € éligible à la réfaction de 40%)

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 1 498 720 € (dont 380 € éligible à la réfaction de 40%)

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes.

Certifié conforme
Le Président du
Conseil d'Administration





QUENTIN DUTERTRE
JEAN-PIERRE EMMERICH
CAMILLE LEJEUNE
GÉRARD LEJEUNE
EXPERTS-COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

A. THEOBALD S.A.

Société Anonyme au Capital de 788 800 euros

4, allée du Parc aux Bœufs – Z.I. Sud
77 200 TORCY

SIRET : 652 020 637 00037; APE : 26 51B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024



QUENTIN DUTERTRE
JEAN-PIERRE EMMERICH
CAMILLE LEJEUNE
GÉRARD LEJEUNE
EXPERTS-COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

A. THEOBALD S.A.

4, allée du Parc aux Bœufs – Z.I. Sud
77 200 TORCY

A l'assemblée générale de la société A. THEOBALD,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A. THEOBALD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons été conduits plus précisément à contrôler l'existence et l'évaluation des créances clients ainsi que des valeurs mobilières de placement. Nous avons ainsi obtenu les éléments probants nous assurant de leur réalité et de leur correcte évaluation.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer

la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sainte-Geneviève-des-Bois,
Le 10 juin 2025

Le Commissaire aux comptes,
Jean-Pierre EMMERICH

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	152 449		152 449	152 449
Autres immobilisations incorporelles	247 477	243 439	4 038	4 698
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	374 262		374 262	374 262
Constructions	2 419 428	2 152 315	267 113	339 313
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 853 645	5 833 283	1 020 361	1 213 421
Autres immobilisations corporelles	383 412	349 054	34 358	54 148
Immobilisations corporelles en cours	43 101		43 101	18 206
Avances et acomptes	5 327		5 327	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 479 101	8 578 091	1 901 010	2 156 498
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	2 790 037	119 990	2 670 046	2 752 376
En-cours de production (biens et services)	436 607	17 253	419 353	424 063
Produits intermédiaires et finis	408 245	27 709	380 536	529 820
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	4 104 864		4 104 864	3 482 705
Autres créances	26 268		26 268	34 413
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	8 724 824		8 724 824	8 226 043
Disponibilités	2 194 337		2 194 337	2 150 498
Charges constatées d'avance (3)	18 903		18 903	212 301
TOTAL ACTIF CIRCULANT	18 704 084	164 953	18 539 131	17 812 220
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	29 183 185	8 743 044	20 440 141	19 968 718
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan Passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	788 800	788 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	78 880	78 880
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	14 840 256	14 751 061
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 699 998	1 232 954
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	754 448	860 906
TOTAL CAPITAUX PROPRES	18 162 382	17 712 601
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	109 501	109 025
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	109 501	109 025
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 099	1 277
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	885 486	1 185 049
Dettes fiscales et sociales	1 261 988	909 733
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		25 219
Autres dettes	18 686	22 737
Produits constatés d'avance		3 076
TOTAL DETTES	2 168 259	2 147 091
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	20 440 141	19 968 718
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 168 259	2 147 091
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 099	1 277
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	31/12/2024	31/12/2023	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	17 821 698	15 497 577	2 324 120	15,00
Production vendue (services)	718 119	938 554	-220 435	-23,49
Chiffre d'affaires net	18 539 817	16 436 132	2 103 685	12,80
<i>Dont à l'exportation</i>	80	4 150	-4 070	-98,07
Production stockée	-162 594	-100 305	-62 289	62,10
Production immobilisée	24 702	43 275	-18 573	-42,92
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), tra	177 191	28 386	148 805	524,21
Autres produits	51 803	12	51 791	NS
Total I	18 630 919	16 407 501	2 223 418	13,55
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvi	12 111 388	10 324 017	1 787 371	17,31
Variations de stock	85 968	170 202	-84 234	-49,49
Autres achats et charges externes (a)	779 606	603 786	175 820	29,12
Impôts, taxes et versements assimilés	177 577	171 932	5 644	3,28
Salaires et traitements	2 401 589	2 215 027	186 562	8,42
Charges sociales	1 016 996	920 801	96 196	10,45
Dotations aux amortissements et dépréciations				
- Sur immobilisations : dotations aux amortisse	349 443	391 253	-41 809	-10,69
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciatio				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciation	164 953		164 953	
- Pour risques et charges : dotations aux provisi	476		476	
Autres charges	13	668	-655	-98,09
Total II	17 088 010	14 797 686	2 290 324	15,48
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 542 909	1 609 815	-66 906	-4,16
Quotes-parts de résultat sur opérations faite				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'acti				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	235 993	154 615	81 378	52,63
Reprises sur provisions et dépréciations et tran				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièr				
Total V	235 993	154 615	81 378	52,63
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciatio				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobiliè		24 850	-24 850	-100,00
Total VI		24 850	-24 850	-100,00
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	235 993	129 765	106 228	81,86
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III)	1 778 903	1 739 580	39 323	2,26



Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	645 000		645 000	
Reprises sur provisions et dépréciation et transf	189 545	179 373	10 172	5,67
Total produits exceptionnels (VII)	834 545	179 373	655 172	365,26
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	45		45	
Sur opérations en capital	21 289		21 289	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations	83 088	119 395	-36 307	-30,41
Total charges exceptionnelles (VIII)	104 422	119 395	-14 973	-12,54
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	730 123	59 978	670 145	NS
Participation des salariés aux résultats (IX)	187 747	113 828	73 919	64,94
Impôts sur les bénéfices (X)	621 281	452 776	168 505	37,22
Total des produits (I+III+V+VII)	19 701 457	16 741 489	2 959 968	17,68
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	18 001 460	15 508 535	2 492 925	16,07
BENEFICE OU PERTE	1 699 998	1 232 954	467 043	37,88
(a) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) Dont produits concernant les entités liées (4) Dont intérêts concernant les entités liées				



Comptes annuels détaillés

Période du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024

Annexe

Annexe : Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA THEOBALD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 20 440 141 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 699 998 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 17/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis et présentés conformément aux articles L123-12 à L 123-28 du Code de commerce et au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.



Annexe : Règles et méthodes comptables

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "dernier prix d'achat connu". Les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés aux prix matières et approvisionnements suivant la nomenclature du produit auquel s'ajoute la valorisation de la main d'oeuvre incorporée. Le coût de la main d'oeuvre retenu comprend les charges sur les salaires.

Il a été tenu compte, pour la valorisation des produits intermédiaires et finis, des dotations aux amortissements de constructions, agencements et installations industriels, matériel et outillage de l'exercice. Le montant des dotations a été rapporté au nombre d'heures travaillées.

Sur certains articles pour lesquels l'espérance de vente est compromise, il a été pratiqué une provision pour dépréciation.

- Provisions pour Stock :

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée si les stocks sont obsolètes ou périmés ou en fonction de la rotation des stocks. Les règles de provision ont été homogénéisées avec celles pratiquées par la société mère.

Chaque référence est étudiée une à une afin de lui établir un critère de valorisation.

Pour chaque référence, il est fait une analyse en deux temps :

- 1°) les mouvements de la référence sur les 3 dernières années d'une part,
- 2°) les mouvements du/des produits finis sur lequel(s) se monte la référence.

1°) la référence n'est pas montée sur une autre référence, c'est le cas par exemple d'un produit fini, d'un emballage, d'une étiquette, alors la règle suivante s'applique, à l'aide des statistiques des ventes:

1°a) si les quantités vendues sont supérieures à 50 sur les 3 dernières années, on applique le critère 01 : la référence est valorisée à 100 %;

1°b) si les quantités vendues sont inférieures à 50 sur les 3 dernières années on applique le critère 10 : la référence est valorisée à 75%;

1°c) si les quantités vendues sont inférieures à 20 sur les 3 dernières années on applique le critère 30 : la référence est valorisée à 25%;

1°d) si les critères 1 et 2 sont remplis mais que l'on sait que la référence ne sera plus vendue on applique le critère 90 : la référence est dépréciée en totalité.

2°) la référence se monte sur un ou plusieurs produit(s) fini(s),

2°a) la référence se monte sur un seul produit, on analyse à l'aide des statistiques de vente les mouvements du produit fini et on applique le critère du produit fini selon les règles définies ci-dessus.

2°b) la référence se monte sur plusieurs produits, on recherche à l'aide des liens de nomenclatures les autres références jusqu'au produit fini. On analyse ensuite à l'aide des statistiques des ventes les mouvements de chaque produit fini, et c'est le cumul des quantités vendus de chaque produit qui détermine le critère selon les règles préalablement définies ci-dessus. »

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.



Annexe : Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Pour un régime à prestation définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.



Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	152 449			152 449
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	260 248	1 060	13 831	247 477
Immobilisations incorporelles	412 697	1 060	13 831	399 926
- Terrains	374 262			374 262
- Constructions sur sol propre	1 173 857			1 173 857
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 236 936	8 634		1 245 571
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 898 661	70 603	115 619	6 853 645
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	54 916			54 916
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	333 350	4 725	9 579	328 496
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	18 206	25 221	325	43 101
- Avances et acomptes		5 327		5 327
Immobilisations corporelles	10 090 188	114 510	125 523	10 079 175
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	10 502 886	115 570	139 354	10 479 101



Annexe : Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 060	114 510		115 570
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 060	114 510		115 570
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		325		325
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	13 831	125 198		139 029
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	13 831	125 523		139 354

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/12/2024	
Éléments achetés	152 449
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	152 449



Annexe : Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	255 551	1 719	13 831	243 439
Immobilisations incorporelles	255 551	1 719	13 831	243 439
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 135 675	1 364		1 137 038
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	935 806	79 470		1 015 276
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 685 239	243 768	95 724	5 833 283
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	46 621	2 720		49 341
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	287 497	20 401	8 185	299 713
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 090 837	347 723	103 909	8 334 652
ACTIF IMMOBILISE	8 346 388	349 442	117 740	8 578 091

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 150 035 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 104 864	4 104 864	
Autres	26 268	26 268	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	18 903	18 903	
Total	4 150 035	4 150 035	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Frisquet - complément etude	240 897
Fourn. avoir à recevoir	810
Personnel securite social	881
Intérêts cour. a recevoir	32 802
Total	275 390



Annexe : Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 164 953 Euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Stocks de matières premières	119 990
Stocks de produits en-cours	17 253
Stocks de produits finis	27 710
TOTAL	164 953

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 788 800,00 Euros décomposé en 39 440 titres d'une valeur nominale de 20,00 Euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 232 954
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 232 954
Affectations aux réserves	89 194
Distributions	1 143 760
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 232 954



Annexe : Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	788 800				788 800
Réserve légale	78 880				78 880
Réserves générales	14 751 061	89 194	89 194		14 840 256
Résultat de l'exercice	1 232 954	-1 232 954	1 699 998	1 232 954	1 699 998
Dividendes		1 143 760			
Provisions réglementées	860 906		83 088	189 545	754 448
Total Capitaux Propres	17 712 601		1 872 280	1 422 500	18 162 382

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	860 906	83 088	189 545	754 448
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	860 906	83 088	189 545	754 448
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		83 088	189 545	



Annexe : Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients	109 025	476			109 501
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	109 025	476			109 501
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		476			
Financières					
Exceptionnelles					

Une provision pour garantie liée aux ventes d'appareils de régulation (garantie pièces et main d'oeuvre) est constituée sur la durée de la garantie et déterminée par un calcul statistique.

- Section Main d'oeuvre :
Temps passés valorisé au niveau de la section Montage et temps passé valorisé au service Qualité (le contrôle qualité étant estimé à 5% du coût de la section Qualité).
- Section Service Après-vente :
Principe de garantie des pièces sur 2 ans. Application d'un coefficient de 0.5, 1 et 0.5 aux années N, N+1 et N+2 au valeurs des ventes estimées retournées.



Annexe : Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 168 259 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 099	2 099		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	885 486	885 486		
Dettes fiscales et sociales	1 261 668	1 261 668		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	19 007	19 007		
Produits constatés d'avance				
Total	2 168 259	2 168 259		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	321			

Charges à payer

	Montant
Fourn. fact.non parvenues	56 595
Interets courus à payer	2 099
Dettes prov./conges payes	141 648
Dettes prov./partic.salar	187 747
Personnel charges a payer	320 000
Autr.charg.social.à payer	166 487
Charges soc. s/conges pay	57 368
Charges à payer	2 821
Rrr à accord. avr à etabl	18 686
Total	953 451



Annexe : Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat. d avance	18 903		
Total	18 903		

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

31/12/2024	
Chiffre d'affaires France	18 539 736
Chiffre d'affaires CEE	80
TOTAL	18 539 817

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2024	31/12/2023
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	235 993	154 615
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	235 993	154 615
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		24 850
Total des charges financières		24 850
Résultat financier	235 993	129 765



Annexe : Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	645 000	
Reprises sur provisions et transferts de charge	189 545	179 373
Total des produits exceptionnels	834 545	179 373
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	45	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	21 289	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	83 088	119 395
Total des charges exceptionnelles	104 422	119 395
Résultat exceptionnel	730 123	59 978

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	45	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	21 289	
Amortissements dérogatoires	83 088	
Produits des cessions d'éléments d'actif		645 000
Amortissements dérogatoires		189 545
TOTAL	104 422	834 545

Résultat et impôts sur les bénéfices



Annexe : Notes sur le compte de résultat

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	1 699 998
+ Impôts sur les bénéfices	610 973
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	2 310 970
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	-106 458
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	2 204 513



Annexe : Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 186 278 Euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

Montant	
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	754 448
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	754 448
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	9 335
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	9 335
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	186 278
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 51 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	11	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés	6	
Ouvriers	31	
Total	51	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : Société FRISQUET

Forme : SA
SIREN : 572061885

Au capital de : 5 099 500 Euros

Adresse du siège social :
20, rue Branly
77109 MEAUX Cedex

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 189 991 Euros

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

- Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Taux d'actualisation : 3,35%
 - Taux de croissance des salaires : 2,5% pour les cadres et 2% pour les non cadres
 - Taux de turnover: Constant à 10%
 - Age de départ à la retraite : 65-67 ans
 - Table de taux de mortalité : INSEE 2022

Pour un régime à prestation définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.



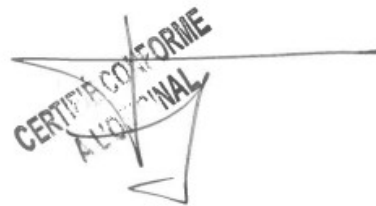
SA THEOBALD

4 allée du parc aux Boeufs
77200 TORCY
Siret : 652020637 00037

Comptes annuels détaillés

Période du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024

Fertiliseurs d'entreprises



Immeuble Cap Levant - 76 / 78 rue de Reuilly - 75012 Paris
T +33 (0)1 43 43 33 23 - F + 33(0)1 43 43 03 66
www.exconexiom.fr - www.excoparis.com



Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	152 449		152 449	152 449
Autres immobilisations incorporelles	247 477	243 439	4 038	4 698
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	374 262		374 262	374 262
Constructions	2 419 428	2 152 315	267 113	339 313
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 853 645	5 833 283	1 020 361	1 213 421
Autres immobilisations corporelles	383 412	349 054	34 358	54 148
Immobilisations corporelles en cours	43 101		43 101	18 206
Avances et acomptes	5 327		5 327	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 479 101	8 578 091	1 901 010	2 156 498
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	2 790 037	119 990	2 670 046	2 752 376
En-cours de production (biens et services)	436 607	17 253	419 353	424 063
Produits intermédiaires et finis	408 245	27 709	380 536	529 820
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	4 104 864		4 104 864	3 482 705
Autres créances	26 268		26 268	34 413
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	8 724 824		8 724 824	8 226 043
Disponibilités	2 194 337		2 194 337	2 150 498
Charges constatées d'avance (3)	18 903		18 903	212 301
TOTAL ACTIF CIRCULANT	18 704 084	164 953	18 539 131	17 812 220
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	29 183 185	8 743 044	20 440 141	19 968 718
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	788 800	788 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	78 880	78 880
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	14 840 256	14 751 061
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 699 998	1 232 954
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	754 448	860 906
TOTAL CAPITAUX PROPRES	18 162 382	17 712 601
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	109 501	109 025
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	109 501	109 025
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 099	1 277
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	885 486	1 185 049
Dettes fiscales et sociales	1 261 988	909 733
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		25 219
Autres dettes	18 686	22 737
Produits constatés d'avance		3 076
TOTAL DETTES	2 168 259	2 147 091
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	20 440 141	19 968 718
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 168 259	2 147 091
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 099	1 277
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	31/12/2024	31/12/2023	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	17 821 698	15 497 577	2 324 120	15,00
Production vendue (services)	718 119	938 554	-220 435	-23,49
Chiffre d'affaires net	18 539 817	16 436 132	2 103 685	12,80
<i>Dont à l'exportation</i>	<i>80</i>	<i>4 150</i>	<i>-4 070</i>	<i>-98,07</i>
Production stockée	-162 594	-100 305	-62 289	62,10
Production immobilisée	24 702	43 275	-18 573	-42,92
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), tra	177 191	28 386	148 805	524,21
Autres produits	51 803	12	51 791	NS
Total I	18 630 919	16 407 501	2 223 418	13,55
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvi	12 111 388	10 324 017	1 787 371	17,31
Variations de stock	85 968	170 202	-84 234	-49,49
Autres achats et charges externes (a)	779 606	603 786	175 820	29,12
Impôts, taxes et versements assimilés	177 577	171 932	5 644	3,28
Salaires et traitements	2 401 589	2 215 027	186 562	8,42
Charges sociales	1 016 996	920 801	96 196	10,45
Dotations aux amortissements et dépréciations				
- Sur immobilisations : dotations aux amortisse	349 443	391 253	-41 809	-10,69
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciatio				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciation	164 953		164 953	
- Pour risques et charges : dotations aux provisi	476		476	
Autres charges	13	668	-655	-98,09
Total II	17 088 010	14 797 686	2 290 324	15,48
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 542 909	1 609 815	-66 906	-4,16
Quotes-parts de résultat sur opérations faite				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'acti				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	235 993	154 615	81 378	52,63
Reprises sur provisions et dépréciations et tran				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièr				
Total V	235 993	154 615	81 378	52,63
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciatio				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobiliè		24 850	-24 850	-100,00
Total VI		24 850	-24 850	-100,00
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	235 993	129 765	106 228	81,86
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III)	1 778 903	1 739 580	39 323	2,26

Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	645 000		645 000	
Reprises sur provisions et dépréciation et transf	189 545	179 373	10 172	5,67
Total produits exceptionnels (VII)	834 545	179 373	655 172	365,26
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	45		45	
Sur opérations en capital	21 289		21 289	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations	83 088	119 395	-36 307	-30,41
Total charges exceptionnelles (VIII)	104 422	119 395	-14 973	-12,54
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	730 123	59 978	670 145	NS
Participation des salariés aux résultats (IX)	187 747	113 828	73 919	64,94
Impôts sur les bénéfices (X)	621 281	452 776	168 505	37,22
Total des produits (I+III+V+VII)	19 701 457	16 741 489	2 959 968	17,68
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	18 001 460	15 508 535	2 492 925	16,07
BENEFICE OU PERTE	1 699 998	1 232 954	467 043	37,88
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Comptes annuels détaillés

Période du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024

Annexe

Annexe : Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA THEOBALD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 20 440 141 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 699 998 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 17/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis et présentés conformément aux articles L123-12 à L 123-28 du Code de commerce et au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.



Annexe : Règles et méthodes comptables

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "dernier prix d'achat connu". Les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés aux prix matières et approvisionnements suivant la nomenclature du produit auquel s'ajoute la valorisation de la main d'oeuvre incorporée. Le coût de la main d'oeuvre retenu comprend les charges sur les salaires.

Il a été tenu compte, pour la valorisation des produits intermédiaires et finis, des dotations aux amortissements de constructions, agencements et installations industriels, matériel et outillage de l'exercice. Le montant des dotations a été rapporté au nombre d'heures travaillées.

Sur certains articles pour lesquels l'espérance de vente est compromise, il a été pratiqué une provision pour dépréciation.

- Provisions pour Stock :

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée si les stocks sont obsolètes ou périmés ou en fonction de la rotation des stocks. Les règles de provision ont été homogénéisées avec celles pratiquées par la société mère.

Chaque référence est étudiée une à une afin de lui établir un critère de valorisation.

Pour chaque référence, il est fait une analyse en deux temps :

- 1°) les mouvements de la référence sur les 3 dernières années d'une part,
- 2°) les mouvements du/des produits finis sur lequel(s) se monte la référence.

1°) la référence n'est pas montée sur une autre référence, c'est le cas par exemple d'un produit fini, d'un emballage, d'une étiquette, alors la règle suivante s'applique, à l'aide des statistiques des ventes:

1°a) si les quantités vendues sont supérieures à 50 sur les 3 dernières années, on applique le critère 01 : la référence est valorisée à 100 %;

1°b) si les quantités vendues sont inférieures à 50 sur les 3 dernières années on applique le critère 10 : la référence est valorisée à 75%;

1°c) si les quantités vendues sont inférieures à 20 sur les 3 dernières années on applique le critère 30 : la référence est valorisée à 25%;

1°d) si les critères 1 et 2 sont remplis mais que l'on sait que la référence ne sera plus vendue on applique le critère 90 : la référence est dépréciée en totalité.

2°) la référence se monte sur un ou plusieurs produit(s) fini(s),

2°a) la référence se monte sur un seul produit, on analyse à l'aide des statistiques de vente les mouvements du produit fini et on applique le critère du produit fini selon les règles définies ci-dessus.

2°b) la référence se monte sur plusieurs produits, on recherche à l'aide des liens de nomenclatures les autres références jusqu'au produit fini. On analyse ensuite à l'aide des statistiques des ventes les mouvements de chaque produit fini, et c'est le cumul des quantités vendus de chaque produit qui détermine le critère selon les règles préalablement définies ci-dessus. »

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.



Annexe : Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Pour un régime à prestation définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	152 449			152 449
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	260 248	1 060	13 831	247 477
Immobilisations incorporelles	412 697	1 060	13 831	399 926
- Terrains	374 262			374 262
- Constructions sur sol propre	1 173 857			1 173 857
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 236 936	8 634		1 245 571
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 898 661	70 603	115 619	6 853 645
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	54 916			54 916
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	333 350	4 725	9 579	328 496
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	18 206	25 221	325	43 101
- Avances et acomptes		5 327		5 327
Immobilisations corporelles	10 090 188	114 510	125 523	10 079 175
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	10 502 886	115 570	139 354	10 479 101

Annexe : Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 060	114 510		115 570
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 060	114 510		115 570
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		325		325
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	13 831	125 198		139 029
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	13 831	125 523		139 354

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2024
Éléments achetés	152 449
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	152 449

Annexe : Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	255 551	1 719	13 831	243 439
Immobilisations incorporelles	255 551	1 719	13 831	243 439
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 135 675	1 364		1 137 038
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	935 806	79 470		1 015 276
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 685 239	243 768	95 724	5 833 283
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	46 621	2 720		49 341
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	287 497	20 401	8 185	299 713
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 090 837	347 723	103 909	8 334 652
ACTIF IMMOBILISE	8 346 388	349 442	117 740	8 578 091

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 150 035 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 104 864	4 104 864	
Autres	26 268	26 268	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	18 903	18 903	
Total	4 150 035	4 150 035	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Frisquet - complément etude	240 897
Four. avoir à recevoir	810
Personnel securite social	881
Intérêts cour. a recevoir	32 802
Total	275 390

Annexe : Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 164 953 Euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Stocks de matières premières	119 990
Stocks de produits en-cours	17 253
Stocks de produits finis	27 710
TOTAL	164 953

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 788 800,00 Euros décomposé en 39 440 titres d'une valeur nominale de 20,00 Euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 232 954
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 232 954
Affectations aux réserves	89 194
Distributions	1 143 760
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 232 954

Annexe : Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	788 800				788 800
Réserve légale	78 880				78 880
Réserves générales	14 751 061	89 194	89 194		14 840 256
Résultat de l'exercice	1 232 954	-1 232 954	1 699 998	1 232 954	1 699 998
<i>Dividendes</i>		1 143 760			
Provisions réglementées	860 906		83 088	189 545	754 448
Total Capitaux Propres	17 712 601		1 872 280	1 422 500	18 162 382

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	860 906	83 088	189 545	754 448
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	860 906	83 088	189 545	754 448
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		83 088	189 545	

Annexe : Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients	109 025	476			109 501
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	109 025	476			109 501
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		476			
Financières					
Exceptionnelles					

Une provision pour garantie liée aux ventes d'appareils de régulation (garantie pièces et main d'oeuvre) est constituée sur la durée de la garantie et déterminée par un calcul statistique.

- Section Main d'oeuvre :

Temps passés valorisé au niveau de la section Montage et temps passé valorisé au service Qualité (le contrôle qualité étant estimé à 5% du coût de la section Qualité).

- Section Service Après-vente :

Principe de garantie des pièces sur 2 ans. Application d'un coefficient de 0.5, 1 et 0.5 aux années N, N+1 et N+2 aux valeurs des ventes estimées retournées.

Annexe : Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 168 259 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 099	2 099		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	885 486	885 486		
Dettes fiscales et sociales	1 261 668	1 261 668		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	19 007	19 007		
Produits constatés d'avance				
Total	2 168 259	2 168 259		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	321			

Charges à payer

	Montant
Fourn. fact.non parvenues	56 595
Interets courus à payer	2 099
Dettes prov./conges payes	141 648
Dettes prov./partic.salar	187 747
Personnel charges a payer	320 000
Autr.charg.social.à payer	166 487
Charges soc. s/conges pay	57 368
Charges à payer	2 821
Rrr à accord. avr à etabl	18 686
Total	953 451

Annexe : Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat. d avance	18 903		
Total	18 903		

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2024
Chiffre d'affaires France	18 539 736
Chiffre d'affaires CEE	80
TOTAL	18 539 817

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2024	31/12/2023
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	235 993	154 615
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	235 993	154 615
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		24 850
Total des charges financières		24 850
Résultat financier	235 993	129 765

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	645 000	
Reprises sur provisions et transferts de charge	189 545	179 373
Total des produits exceptionnels	834 545	179 373
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	45	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	21 289	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	83 088	119 395
Total des charges exceptionnelles	104 422	119 395
Résultat exceptionnel	730 123	59 978

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	45	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	21 289	
Amortissements dérogatoires	83 088	
Produits des cessions d'éléments d'actif		645 000
Amortissements dérogatoires		189 545
TOTAL	104 422	834 545

Résultat et impôts sur les bénéfices



Annexe : Notes sur le compte de résultat**Incidence des évaluations fiscales dérogatoires**

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	1 699 998
+ Impôts sur les bénéfices	610 973
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	2 310 970
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	-106 458
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	2 204 513

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 186 278 Euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	754 448
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	754 448
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	9 335
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	9 335
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	186 278
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 51 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	11	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés	6	
Ouvriers	31	
Total	51	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : Société FRISQUET

Forme : SA

SIREN : 572061885

Au capital de : 5 099 500 Euros

Adresse du siège social :

20, rue Branly

77109 MEAUX Cedex

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 189 991 Euros

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,35%
- Taux de croissance des salaires : 2,5% pour les cadres et 2% pour les non cadres
- Taux de turnover: Constant à 10%
- Age de départ à la retraite : 65-67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2022

Pour un régime à prestation définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

